



DÉCISION

N° : 2026-366

Exécutoire le : 10 SEP. 2026

Publiée / Notifiée le : 10 SEP. 2026

Visée le : 09 SEP. 2026

COMMANDE PUBLIQUE

Marché 26022 :

Aménagement d'une connexion mode doux entre la voie verte au niveau du giratoire de l'aéroport et l'entrée nord de Voglans (73420) **ATTRIBUTION**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu la délibération n°2026-86 en date du 14 avril 2026, portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2026-66 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 12^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée en date du 23/06/2026,
Considérant la nécessité pour Grand Lac de procéder à l'aménagement d'une connexion mode doux entre la voie verte au niveau du giratoire de l'aéroport de Chambéry/Savoie-Mont-Blanc et l'entrée nord de Voglans (73420),

Considérant l'analyse des offres,

Considérant l'offre de l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Ets Savoie Léman – agence de Voglans, domiciliée 2 rue Centrale 73420 VOGLANS,

Considérant l'avis de la commission des procédures adaptées du 25/08/2026,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

De signer le marché n°26022 avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Ets Savoie Léman – Agence de Voglans, pour le montant de 194 973,74 € HT.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- L'entreprise titulaire : EIFFAGE ROUTE CENTRE EST – Ets Savoie Léman – Agence de Voglans

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 12^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique

Signé électroniquement pour le Président par délégation,
par Yves MERCIER Vice-président commande publique, travaux et gens du voyage
le 07/09/2026 16:20:40



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-366 - Marché 26022 : Aménagement d'une connexion mode doux entre la voie verte au niveau du giratoire de l'aéroport et l'entrée nord de Voglans (73420) - Attribution -

Date de transmission de l'acte : 09/09/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 09/09/2026

Numéro de l'acte : Dec601 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260907-Dec601-AI

Date de décision : 07/09/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

